

COUPE D'Auvergne DE DISTANCE 2014

cad.parapente.free.fr

En cette année 2014 très peu propice au vol libre et d'autant moins au vol de distance, 274 vols ont néanmoins été réalisés et enregistrés à la CAD par 72 pilotes dont 60 pilotes auvergnats ! A noter que seulement 5 vols ont dépassé les 100 bornes !

Le premier vol de l'année étant déclaré dès le 4 février avec 34 km au départ du Puy-de-Dôme, le dernier le 1^{er} novembre avec un triangle de 18 km en partant du Col de Redondet !



Comme l'année dernière **Nicolas Treins** l'emporte haut la main et très loin devant Vincent Fabre et Anthony Acket avec au passage le record de points : **501** !

Un grand bravo à Nicolas avec son vol de **194 km** le 25 juin qui l'a porté de St-Sandoux (63) à Ste-Eulalie de Cernon (12) !

Il réalise par la-même le deuxième plus long vol d'Auvergne et du Massif Central !

A quand ce vieux record de 208 km qui tient depuis plus de 10 ans maintenant va-t-il tomber ?

En 2015 ? espérons-le, tous les pilotes en rêvent depuis !

En club, victoire du **Rid'Air Team Cantal** devant Puy Mary Poppins et Air Bouz Band.

Comme l'an passé la meilleure pilote féminine est **Mélanie Kernisant** du club Puy Mary Poppins qui termine à la 21^{ème} place au classement final.



A noter cette année quelques nouveaux records de site :

- **St-Sandoux [63] - 194.3 km** par Nicolas Treins le 25 juin
- **Rocher de Laval [15] - 102 km** par Vincent Fabre le 5 juin
- **Puy de la Tourte [15] - 96.7 km** par Alain Capoulade le 25 mai
- **Puy Gros [63] - 66.5 km** par Sébastien Zanoletti le 6 septembre
- **Chaspinhac E [43] - 63.3 km** par Eric Vial le 12 avril

Dans le détail les vols des 3 premiers

Nicolas TREINS – Rid'Air Team Cantal – 501.62 pts

🌟 **194.3 km** de St-Sandoux [63] le 25 juin

🌟 **133.25 km** du Puy de Dôme [63] le 28 mai



- 🌟 **97.45 km** du Puy de Dôme [63] le 28 mars
- 🌟 **54.68 km** △ FAI (76.55 pts) du Puy de la Tourte [15] le 28 août

Vincent FABRE –Puy Mary Poppins – 380.92 pts

- 🌟 **102.06 km** du Puy de Dôme [63] le 28 mai
- 🌟 **101.92 km** du Rocher de Laval [15] le 5 juin
- 🌟 **89.67 km** du Plomb du Cantal [15] le 21 août
- 🌟 **87.27 km** du Puy de Dôme [63] le 20 juin

Anthony ACKET – ASBF Vol Libre – 340.89 pts

- 🌟 **141.2 km** de St-Sandoux [63] le 28 mai
- 🌟 **79.81 km** du Puy de Dôme [63] le 20 juin
- 🌟 **71.39 km** de St-Sandoux [63] le 25 juin
- 🌟 **48.49 km** du Col de Redondet [15] le 18 juillet

Classement Individuel

	PILOTE	CLUB	Vols	Points
1	Nicolas TREINS	Rid'Air Team Cantal	4	501.56
2	Vincent FABRE	Puy Mary Poppins	4	380.92
3	Anthony ACKET	ASBF Vol libre	4	340.89
4	Sébastien ZANOLETTI	Air Bouz Band	4	249.45
5	Philippe CHAUTARD	Paraplaneair	4	210.14
6	Laurent COUTAREL	ASBF Vol libre	4	201.64
7	Olivier RODDE	Au Gré de l'Air	3	197.75
8	Aymeric DIETZ	Air Bouz Band	3	192.68
9	Christophe FULCHIRON	Vol Libre du Forez	3	183.40
10	Valentin DE BRABENDER	Fil d'Air	4	180.76
11	François GARANDET	Volcan Parapente	3	177.98
12	Alain CAPOULADE	Puy Mary Poppins	3	164.49
13	Michel MONTIMART	Rid'Air Team Cantal	3	151.43
14	Jean-Baptiste MONANGE	Hommes Oiseaux Hte-Loire	4	147.60
15	Joël OULMAYROU	Puy Mary Poppins	4	140.02
16	Dominique LESTANT	Air Bouz Band	3	118.48
17	Fabien DUGAT	Vol Libre des Volcans	3	117.05
18	Bertrand GOURCY	Vol Libre des Volcans	3	115.68
19	René BELIN	Air Bouz Band	3	111.80
20	Dominique DUFFAUX	Air Bouz Band	3	110.91

Classement Clubs

1	Rid'Air Team Cantal	10	725.95
2	Puy Mary Poppins	10	651.84
3	Air Bouz Band	10	609.90
4	ASBF Vol Libre	10	578.08

5	Vol Libre des Volcans	10	386.66
---	-----------------------	----	--------

👉 La **Coupe d'Auvergne de Distance** est une épreuve amicale ouverte à tous les pilotes licenciés FFVL.

Les vols se déclarent suivant les règles CFD : distance libre, avec ou sans point de contournement, aller-retour, triangle, quadrilatère.

👉 Les **4 meilleurs vols** sont pris en compte pour le classement avec les caractéristiques suivantes:

- Les 4 vols devant être au départ de 4 sites auvergnats (+ *Boutières et Bort*) avec obligatoirement le vol 4 dans un dpt différent des 3 autres.
- 2 vols au départ d'un même site peuvent être pris en compte !

👉 Pour le classement club les 10 meilleurs vols de chaque club avec 3 vols maxi par pilote toujours au départ de sites auvergnats sont pris en compte.

👉 La première pilote féminine se verra remettre également un trophée dédié.

👉 Pour déclarer un vol, rien de plus simple, vous allez sur le site parapente.ffvl.fr puis dans l'onglet *compétition* vous cliquer sur *CFD* et vous suivez les instructions !

👉 Vous pouvez aussi déclarer directement un vol en accédant à votre **espace pilote** sur le site de la CAD cad.parapente.free.fr en allant sur la page « Déclarer un vol ». Dans cet espace vous pourrez mettre un récit, ajouter une trace, mettre des commentaires, des photos....

Vous pouvez aussi consulter les classements, les règlements, le trombi, les récits, les photos et vidéos, les bonnes adresses tout au long de l'année sur le site de la CAD